

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP 1)

Mis à jour le 3 février 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.
Français écrit et parlé niveau B1
Certificat médical pour l'examen du SSIAP 1

Public visé

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, public visé par le PIC

Rythme

Temps plein

Durée en centre

112 heures

Validation

Diplôme SSIAP 1
Carte Sauveteur Secouriste du Travail
Avis de formation Habilitation Electrique

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

- SSIAP 1 évaluation théorique et pratique conformément à l'arrêté de mai 2005 fixant missions des agents incendie
- SST participation active à l'ensemble de la formation et évaluation positive selon grille certificative SST
- Habilitation Electrique évaluation théorique, évaluation pratique conformément à la norme NFC 18510

Entrée et sortie

Objectifs professionnels

- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et dans les Immeubles de Grande Hauteur (IGH)
- Appliquer les règles élémentaires de prévention incendie
- Entretien des moyens de secours
- Porter assistance aux personnes
- Exploiter un PC de sécurité incendie

Contenu

- Mod 1 : Le feu et les conséquences
- Mod 2 : Sécurité Incendie
- Mod 3 : Installations techniques
- Mod 4 : Rôle et missions des agents de sécurité incendie
- Mod 5 : Concrétisation des acquis
- Examen SSIAP 1
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Habilitation Electrique
- Accompagnement à la recherche d'emploi

Modalités pédagogiques

Alternance de cours théoriques et pratiques en groupe et sous-groupe
Mise en situation professionnelle dans le respect des normes de sécurité

Profil des intervenants

Formateurs experts dans les domaines visés, avec une expérience significative dans l'accompagnement des publics de formation professionnelle

Les plus

Taux de certification : 90 %

Délais et modalités d'accès

Sur entretien de motivation et positionnement, après validation de votre projet par un conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale ou CAP EMPLOI

Financements possibles

Opération mise en oeuvre et coût de formation financée par Pôle emploi
Formation rémunérée aux conditions Pôle Emploi

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Agent de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne (SSIAP 1)

permanente

Non

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037
- Numéro d'activité : 4157P001257
- Date d'obtention : 02/06/1983